



DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 13 avril 2026 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Michèle FUSELIER

Étaient présents : Mme Sarah BATONNET, Mme Marie-Françoise BERTRAND, Mme Colette BLERLOT, M. David BOBIN, Mme Roselyne CAIL, Mme Françoise CHAMPENOIS, M. Hugues COCHET, M. Thierry DELEROT, Mme Carole DERUY, M. Dominique DUCLOS, M. Thomas DUDEBOUT, M. Jérôme DUVERDIER, M. Sébastien EUGÈNE, Mme Brigitte FOURNIE-TURQUIN, M. Mathieu FRAISE, M. Nicolas FRICOTEAUX, Mme Michèle FUSELIER, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Isabelle ITTELET, M. Patrice LAZARO, Mme Véronique LEBEAU, Mme Isabelle LETRILLART, M. Stéphane LINIER, M. Mario LIRUSSI, M. Jean-Pierre LOCQUET, Mme Delphine MOLET, M. Paul MOUGENOT, Mme Mélanie NICOLAS, M. Nicolas REBEROT, M. Yann ROJO, Mme Jeanne ROUSSEL, M. Pascal TORDEUX, Mme Annie TUJEK, Mme Caroline VARLET-CHENOT, Mme Coralie VENET

Absents :

Absents ayant donné pouvoir : Mme Jocelyne DOGNA à M. Freddy GRZEZICZAK, M. Aurélien GALL à Mme Caroline VARLET-CHENOT, Mme Pascale GRUNY à M. Thomas DUDEBOUT, Mme Fabienne MARCHIONNI à M. Mario LIRUSSI, Mme Anne MARICOT à M. Dominique DUCLOS, M. François RAMPENBERG à Mme Carole DERUY, M. Pierre-Jean VERZELEN à Mme Isabelle ITTELET

**RAPPORT N°100**  
**Budget primitif pour l'exercice 2026**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 100 ,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **M. FRICOTEAUX**)

Vu les avis des 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème, 8ème et 9ème commissions,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions),

1/ Décide l'attribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Aisne d'une subvention d'équipement d'un montant de 1 000 000,00 € ;

2/ Décide d'inscrire en recettes :

En section de fonctionnement :

Chapitre 930 - Services généraux	200 000,00 €
Chapitre 933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	123 300,00 €
Chapitre 940 - Impositions directes	5 730 000,00 €
Chapitre 941 - Autres impôts et taxes	422 702 884,00 €

Chapitre 942 - Dotations et participations	122 741 601,00 €
Chapitre 943 - Opérations financières	1 572 420,78 €
Chapitre 945 - Provisions et autres opérations mixtes	1 386 180,18 €
Chapitre 946 - Transferts entre sections	24 147 441,00 €

En section d'investissement :

Chapitre 922 - Dotations et participations	11 405 297,06 €
Chapitre 923 - Dettes et autres opérations financières	36 720 000,00 €
Chapitre 926 - Transferts entre sections	43 838 071,43 €
Chapitre 951 - Virement de la section de fonctionnement	16 884 622,28 €

3/ Décide d'inscrire en dépenses :

En section de fonctionnement :

Chapitre 930 - Services généraux	251 260,00 €
Chapitre 933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	569 930,00 €
Chapitre 934 - Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)	20 000,00 €
Chapitre 945 - Provisions et autres opérations mixtes	100 000,00 €
Chapitre 946 - Transferts entre sections	43 838 071,43 €
Chapitre 953 - Virement à la section d'investissement	16 884 622,28 €

En section d'investissement :

Chapitre 901 - Sécurité	1 000 000,00 €
Chapitre 926 - Transferts entre sections	24 147 441,00 €

4/ Adopte, au terme de l'examen des rapports à incidence budgétaire, le Budget Primitif 2026 présenté par le Président du Conseil départemental se répartissant suivant l'annexe jointe à la présente délibération, inclus reports et reprise du résultat 2025, par chapitre.

Au total :

Dépenses : 836 698 713,23 €,  
Recettes : 836 698 713,23 €

En définitive, le Budget Primitif 2026 s'élève en dépenses et en recettes (avec reports et reprise du résultat 2025) à :

**836 698 713,23 €.**

Les budgets annexes sont sans changement et s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

Budget annexe de l'Espace Muséographique de la Caverne du Dragon :	<b>1 157 896,45 €</b>
Budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche :	<b>14 757 652,08 €</b>
Budget annexe de l'Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille :	<b>13 643 813,25 €</b>
Budget annexe du Pôle Archéologique :	<b>1 374 355,10 €</b>
Budget annexe du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Aisne :	<b>486 000,00 €.</b>



Michel GENNESSEUX

Michel GENNESSEUX  
2026.04.20 10:26:57 +0200  
Ref:10853723-16364090-1-M  
Signature numérique  
Pour le Président du Conseil  
départemental  
et par délégation, Le Directeur Général  
des Services